



Mairie

☎ 02.96.25.40.03

Fax. 02.96.25.48.02

Courriel : mairielamotte22@orange.fr

Site : www.lamotte22.com

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h/13h30/17h et samedi 8h30/12h.

Contacts Maire et Adjointes :

Guilleret Jean Pierre : sur rendez-vous

Tachon Gilbert ☎02.96.25.45.67

Etienne Guy ☎02.96.25.46.38

Jambin Robert : ☎ 02.96.25.41.57

Malestroit Sylvie ☎02.96.25.46.99

Gicquel Paulette ☎02.96.25.49.97

Ecole Publique ☎ 02.96.25.45.74

Ecole Privée ☎ 02.96.25.41.25

<http://www.nddlamotte.fr>

Accueil périscolaire ☎ 02.96.25.43.16

ALSH ☎ 02.96.25.43.16

☎ 02.96.25.45.76	Bibliothèque	Cybercommune
Mardi	16h45/17h45	19h15/20h45 avec animateur
Mercredi	14h/18h30	
Vendredi	16h45/17h45	
Samedi	10h/12h	

Médecin

Dr Le Talec « La Pie » ☎ 02.96.25.40.01

Pharmacie ☎ 02.96.25.40.07

Pierre et Petit « 18 rue Croix Montfort »

Lundi - vendredi : 9h/12h15 et 14h30/19h.

Samedi : 9h/12h30

Cabinet infirmier ☎ 06.42.36.12.81

Aide à domicile ☎ 02.96.25.40.03

Foyer Roger Jouan ☎ 02.56.41.35.00

La poste : ☎ 02.96.25.47.25

Du mardi au vendredi : 14h/16h40

1 samedi/2 (semaine impaire) : 9h20/12h

Trans'Cidéral : Fonctionne du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à 19 h, soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.

☎ 0 810 22 22 22 (N° Azur)

Cidéral : www.cideral.com

☎ 02.96.66.09.09

DATES À RETENIR

22/09 : Loto – Comité des Fêtes

29/09 : Repas du CCAS

06/10 : Potée dansante – Ecole Notre Dame de Lourdes.

12/10 : Accueil des nouveaux arrivants

BULLETIN MUNICIPAL

N° 20

Du 21 septembre au 04 octobre 2012

INFORMATIONS MUNICIPALES

CONSEIL MUNICIPAL : Le Conseil Municipal se réunira, en session ordinaire, salle de la mairie, le mercredi 3 octobre 2012, à 20 h 30.

REPAS DU CCAS : Le repas offert par le CCAS aux personnes âgées d'au moins 70 ans aura lieu le **samedi 29 septembre 2012**. Vous devez retirer votre carte d'invitation, en Mairie, le plus rapidement possible et avant le 24 septembre. Pour les personnes qui désirent se faire accompagner, le prix du repas est de 20 €. Comme l'an passé, seules les personnes handicapées ou en longue maladie et qui, de ce fait, ne peuvent pas se déplacer pour assister au banquet, recevront un colis pour Noël, à condition de se faire inscrire en Mairie avant le 24 septembre. Il en sera de même pour les personnes hospitalisées à la date du repas.

ACCUEIL DES NOUVEAUX MOTTERIEUX : Une manifestation de



sympathie à l'intention des nouveaux résidents est organisée le **vendredi 12 octobre 2012** à partir de 19 h à la mairie. Si vous êtes arrivés dans la commune depuis un an, vous y êtes cordialement conviés. Des invitations vont être envoyées ; toutefois, par manque d'informations, des omissions sont possibles. Nous nous excusons auprès de ces personnes et comptons vivement sur leur présence.

DONS AU CCAS : À l'occasion des noces d'or de Monsieur et Madame Serge LEMOINE et du parrainage civil de Noë CARREE, les sommes respectives de 112.40 € et 22 € ont été remises au CCAS.

Les membres du C.C.A.S. remercient vivement les généreux donateurs.

EQUARRISSAGE :

L'état ne prenant plus en charge la collecte, le transport et le traitement de tous les cadavres d'animaux, ceux-ci sont désormais régis par 2 marchés :

➤ Un **marché public géré et pris en charge financièrement par France Agri-Mer pour tous les cadavres d' :**

- Animaux trouvés morts sur le domaine public
- Animaux nuisibles tués suite à la demande de la mairie ou d'un organisme chargé de suivre les nuisibles
- Animaux issus d'une battue administrative ayant fait l'objet d'un arrêté préfectoral.

Ces cadavres, dits « d'intérêt général » sont à déposer dans le bac prévu à cet effet aux ateliers municipaux après appel téléphonique en mairie.

➤ Un **marché privé avec SIFDDA pour :**

- Les cadavres d'animaux de compagnie, autres petits animaux (volailles, lapins, équidés,...)
- Les déchets de chasse issus de la dépouille d'animaux chassés et consommables (viscères, peaux, têtes, pattes, ...)

Toutes les prestations assurées par SIFDDA pour ces cadavres dits « de déchets privés » sont financées par les détenteurs de déchets (entre 45 € et 190 €).

Pour demander l'enlèvement de ces animaux, vous devez appeler le 02.96.73.97.59 du lundi au vendredi de 10 h à 12 h. Lors du passage du camion, vous devrez remettre le chèque libellé à l'ordre « SIFDDA ».

Le foyer Roger Jouan de LA MOTTE recherche des bénévoles dans le cadre des animations auprès des résidents : jeux de société, belote, promenade, lecture, chant, musique,... Toute personne désirant passer un bon moment avec les résidents peut se faire connaître auprès de l'accueil de l'établissement ou au 02.56.41.35.00. Un grand remerciement à ceux qui voudront s'investir.

MENUS DE LA CANTINE SCOLAIRE : **Lundi 24 septembre** : Melon, escalope de volaille, petits pois/salsifis, mousse au chocolat, pomme - **Mardi 25 septembre** : Salade de maïs, bœuf rôti (bœuf d'origine française), frites, entremets - **Jeudi 27 septembre** : Salade verte, rôti de porc, julienne de légumes, p'tit Louis, fromage blanc fermier - **Vendredi 28 septembre** : Carotte/céleris, brandade de poisson, fromage de chèvre, poire au sirop. **Lundi 1^{er} octobre** : Tomates/Œufs durs, gigot d'agneau, **semoule complète, yaourt bio** - **Mardi 2 octobre** : Salade de riz/emmenthal, steak haché, haricots beurre, fruits - **Jeudi 4 octobre** : Salade verte et radis, jambon blanc sauce mère, pommes vapeur, riz au lait - **Vendredi 5 octobre** : Terrine de campagne, poisson meunière, **légumes bio de saison**, cantal, pâtisserie - (**Produits bios**).



LIGNE ROUTIERE REGIONALE : L'arrêt au bourg est supprimé.

Les bus de la ligne Saint-Brieuc* Loudéac*Pontivy*Vannes/Lorient et Vannes/Lorient*Pontivy*Loudéac*Saint-Brieuc s'arrêtent à Bel Air (Rond point échangeur D700).

Horaires : (disponibles sur le site breizgo.com.)

Vers St-Brieuc : du lundi au vendredi à 6 h 56, 7 h 56, 8 h 56, 9 h 26, 11 h 56, 12 h 56, 13 h 56, 14 h 26, 18 h 26, 18 h 56, 19 h 26 et 20 h 26 ; le samedi à 8 h 56, 12 h 56, 13 h 56, 17 h 26, 18 h 56 et 19 h 26 ; le dimanche et jours fériés à 11 h 26, 13 h 56, 17 h 26, 18 h 28 et 19 h 56.

Vers Pontivy (et Vannes/Lorient) : du lundi au vendredi à 6 h 49, 7 h 49, 11 h 19, 13 h 19, 13 h 49, 15 h 19, 16 h 49, 17 h 49, 18 h 19, 18 h 49, 19 h 49, 21 h 19 ; le samedi à 9 h 19, 11 h 19, 13 h 19, 15 h 49, 18 h 19, 18 h 49 ; le dimanche et jours fériés : 13 h 19, 13 h 49, 16 h 19, 18 h 49 et 19 h 49.

BIBLIOTHÈQUE : L'abonnement annuel de 2 € vous permet d'emprunter revues, livres, CD, DVD, CdRrom.

Dans le cadre du "FESTIVAL DE LA FAMILLE", animation proposée par le C.I.A.S., la bibliothèque de **LA MOTTE** recherche des personnes pour participer à une journée d'animation **le jeudi 04 octobre de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30**.

Cette animation se passera à la **BIBLIOTHEQUE**, sous forme de lecture, de la part d'un adulte à 2 ou 3 enfants.

Le but est que des bénévoles de tous âges lisent des livres aux enfants de CP, qui eux, commencent l'apprentissage de la lecture. Retraités, c'est l'occasion d'un petit moment d'échange où vous communiquerez votre savoir aux enfants.

Contact : ☎ **02 96 25 45 76** aux heures d'ouverture de la bibliothèque soit le mercredi de 14 h à 18 h 30, le samedi de 10 h à 12 h, ou les mardi et vendredi de 16 h 45 à 17 h 45 ou à la Mairie Tél : **02.96.25.40.03**.

BEBES-LECTEURS : C'est la reprise des séances pour les petits à partir de 3 mois, accompagnés d'un parent, d'une assistante-maternelle, d'un grand-parent.....En septembre, ce sera le **MERCREDI 26, à partir de 9 h 45, à la Bibliothèque**. Nous vous attendons pour "*une promenade dans les bois, à la rencontre du loup*".

Séance GRATUITE, et PRET DE LIVRES ASSURE.

CYBERCOMMUNE : L'espace cybercommune vous offre :

- un accès aux ordinateurs pour vous familiariser avec les technologies de l'information et de la communication
- un accès à internet (recherche, e-mail, jeux...)
- l'impression de documents si nécessaire
- des initiations à l'informatique
- conseil auprès d'animateurs... et tout cela est **GRATUIT**.



REMERCIEMENTS

✍ Madame BIENVENUE remercie sincèrement toutes les personnes qui l'ont assistée, qui ont offert des messes ou des fleurs lors de décès d'André.

PETITES ANNONCES

LE CCAS recrute une aide à domicile pour effectuer divers remplacements. Adressez votre lettre de candidature et votre CV en Mairie de LA MOTTE.

À VENDRE : 🏠 Cuisinière : 4 feux et four au gaz - petit prix + lave-vaisselle. ☎ 02.96.25.49.79. 🚗 Citroën C3, 1.1 Pack ambiance, année 2005, 49 550 km, couleur verte - 4 900 €. ☎ 06.86.99.04.24. 🚗 Peugeot expert, 03/2005 - 93 621 km - 20 HDI - CT OK - 6 500 € - gris. ☎ 06.62.31.37.55/06.84.50.89.16.

À LOUER : Maison en campagne T5, R.D.C : Cuisine équipée, séjour, 1ch, S.D.B., WC, Véranda, Etage : 3 chambres, S.D.E avec WC, Sous-sol, chauffage fioul + insert, classe énergie D - 490 €. ☎ 06.83.64.11.47/06.38.39.26.87.

DIVERS : 🧶 L'atelier tricot, crochet, broderie reprendra le lundi 24 septembre 2012 au Foyer Roger Jouan de 14 h à 16 h. Renseignements : ☎ 02.96.25.42.84. Org. Amicale laïque.

L'AMICALE LAÏQUE vous invite à son assemblée générale qui se tiendra le vendredi 28 septembre 2012 à partir de 20 h 30, salle A (rue de Bel Air). Venez nombreux !!!

AVIS DE COUPURE DE COURANT : **Jeudi 04 octobre** entre 14 h 30 et 15 h 30 au Pignon Blanc.

PETITES ANNONCES



La cité des Métiers des Côtes d'Armor
Zoopôle - 6 rue Camille Guérin - 22440 PLOUFRAGAN - 02 96 76 51 51

www.citedesmetiers22.fr - contact@citedesmetiers22.fr



Mardi 25 septembre 2012 : « Travailler dans l'industrie » : conférence et visites d'entreprises (en visioconférence sur Ploufragan, Guingamp, Loudéac et Lamballe)

Mercredi 26 septembre 2012 : « Les métiers des assurances » : information collective et échanges individuels avec les professionnels (en visioconférence sur Ploufragan, Guingamp, Loudéac et Merdrignac)

Jeudi 27 septembre 2012 : « Le métier de technicien du spectacle » : témoignages de professionnels au Carré Magique à Lannion

COMMUNIQUE de « AIR TOURAINNE HELICOPTERE » :

Dans le cadre d'une visite des lignes électriques par hélicoptère sur le département et afin d'améliorer la qualité de distribution de l'énergie électrique, un survol à très basse hauteur aura lieu au cours des semaines 37 à 41.

OFFRE D'EMPLOI : La Direction départementale des Finances Publiques des Côtes d'Armor (DDFiP) procède actuellement au recrutement, par voie de PACTE, d'un agent technique pour la résidence de Saint-Brieuc (date limite de dépôt des candidatures fixée au 21 septembre 2012 - numéro d'offre Pôle Emploi : 737 446 X). Les offres de candidature sont à adresser au Pôle Emploi du lieu du domicile ou auprès de la DDFiP des Côtes d'Armor.

UN NOUVEL ARTISAN EN PEINTURE - DÉCORATION s'installe à LA MOTTE début septembre.

Pour vos devis, me contacter dès aujourd'hui aux heures des repas au 02.96.25.82.02/06.98.12.11.48. Merci, Sandrine COUDRAY

COMMUNIQUE DE MONSIEUR LE MAIRE : Monsieur le Maire rappelle que le stationnement sur les trottoirs est une gêne à la circulation des piétons (les enfants, les aînés, les personnes handicapées...).

ANIMATIONS / FÊTES

LA MOTTE Samedi 22 Septembre 2012
SALLE ATHENA **** 20 HEURES

LOTO

Sélectionné et animé par L-B - Animation

2 Bons Achat 400€		Le carton 3€
1 Bon Achat 200€		Les 3 cartons 8€
1 Bon Achat 150€	6 crêpes achetées	Les 7 cartons 15€
1 Bon Achat 120€	3€	Série alimentaire
2 Bons Achat 100€	1 carton offert	Série corbeilles de fruits
		Série gourmande
8 Bons Achat 50€		
8 Bons Achat 35€		
8 Bons d'achat 30€		Buvette Café Chocolat
		Gâteaux Casse-croute

Organisation Comité des Fêtes

LA FÊTE DE L'ENERGIE DU 18 AU 21 OCTOBRE : A l'occasion de cette 3^{ème}



édition nationale, l'Espace Info Energie et la commune de Merdrignac organisent un forum « énergie et habitat » le samedi 21 octobre de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h à la salle de la madeleine.

C'est l'occasion pour le conseiller d'aller à la rencontre des habitants et de répondre à leurs interrogations. Des expositions et documentations seront disponibles sur tous les thèmes de l'énergie dans l'habitat, et des débats permettront d'animer cette journée.

En Bretagne, des conseils neutres, objectifs et gratuits

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE DE 13H30 À 17H30

0805 203 205
NUMERO VERT
Appel gratuit depuis un poste fixe

www.bretagne-energie.fr

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'Espace Info Energie.

La Motte

LE 25 SEPTEMBRE 2012

CONCOURS de BOULES

INTERCLUBS - EN - TRIPLETTES

Ouvert à tous joueurs membres d'un club de retraités

ENGAGEMENTS à partir de 14h



En 3 Parties (2 Boules)

AU JEU DE BOULES COMMUNAL

PRIX et COUPES (lots à tous les participants)

ORGANISÉ PAR LE CLUB DE L'AMIVÉ

Les BISTROTS MEMOIRE du PAYS CENTRE BRETAGNE REPENNENT

Les Bistrots Mémoires permettent aux personnes malades d'Alzheimer et pathologies apparentées et leurs proches de se réunir, pendant 2 heures, pour échanger dans une ambiance chaleureuse et détendue.

C'est un moment privilégié où chacun découvre qu'il est possible de s'entraider et d'échanger des infos sur les aides qu'ils reçoivent et/ou les astuces qu'ils mettent en place au quotidien, pour faciliter la vie du malade. Ce lien social indispensable et agréable se déroule dans le respect des personnes et de l'anonymat.

Les bistrots Mémoires auront lieu un mardi par mois :

SAINT THELO Le perroquet vert - Le Bourg de 14 h 30 à 16 h 30 les 2 octobre 2012, 8 janvier 2013 et 2 avril 2013.

LA CHEZE à l'auberge du Lié - 19 rue de la Madeleine de 15 h 30 à 17 h 30 les 6 novembre 2012, 5 février 2013 et 7 mai 2013.

SAINT JACUT DU MENE Aux cafés des Amis de 14 h 30 à 16 h 30 les 4 décembre 2012, 5 mars 2013 et 4 juin 2013.

LA MOTTE

SAMEDI 6

OCTOBRE 2012

POTEE DANSANTE

À LA SALLE ATHENA

À partir de 20h30

Soirée animée par **MEGA WATT**

ADULTE: 10 euros

ENFANT -12ans: 5 euros

PLATS A EMPORTER A PARTIR DE 19H00

Org: APEL école Notre Dame de Lourdes LA MOTTE

Reprise des activités à l'Amicale Laïque

- **Tricot, Crochet** : A partir du lundi 24 septembre → à 14 h 00 au foyer Roger Jouan.
- **Informatique** : A partir du lundi 17 septembre → à 20 h 00 à la bibliothèque (Portes ouvertes les 17 et 24 septembre)
- **Badminton** : A partir du lundi 01 octobre → à 20 h 15 à la salle des sports.
- **Gymnastique** : A partir du mardi 18 septembre → à 10 h 45 et 20 h 30 à la salle Athéna (Portes ouvertes les 18 et 25 septembre).
- **STEP** : A partir du mercredi 19 septembre → à 19 h 30 à la salle Athéna (portes ouvertes les 19 et 26 septembre).
- **Country** : A partir du jeudi 13 septembre → à 19 h 15 à la salle Athéna (Portes ouvertes les 13 et 20 septembre)

Les activités gymnastique et Step se dérouleront à la salle des sports dès que celle-ci sera opérationnelle. Pour l'activité step, les steps sont fournis.

Pour les activités, gym, Step, Badminton un certificat médical est obligatoire.

ACTIVITES SPORTIVES

GJ TRIANGLE D'UZEL :

Samedi 22 septembre : L'équipe A se déplace à Bégard à 15 h 30 ; L'équipe B se déplace à Mael/la Mont à 15 h 30.

Samedi 29 septembre : L'équipe B reçoit Plaintel à 14 h 45

TENNIS INTERCOMMUNAL DU LIE :

LA MOTTE / PLOUGUENAST / PLESSALA

INITIATION / PERFECTIONNEMENT / COMPETITION

Cours assurés par B.E. et initiateurs diplômés, Reprise des cours en septembre.

Inscriptions et renseignements :

LA MOTTE : ☎ 02.96.42.85.71 ; PLOUGUENAST : ☎ 02.96.28.73.62 ; PLESSALA : ☎ 06.17.74.38.09

HAND - Section Sports Loisirs : Le club de Hand de La Motte envisage de créer une section « Sports loisirs-Mixte » qui débiterait fin septembre. Les personnes intéressées peuvent contacter Dom CRIBIER. ☎ 06.08.78.45.32.

QI-GONG RELAXATION : Do-in/Réflexologie/Méditation Zen – Bien-être pour chacun

Exercices énergétiques de santé – Anti stress, Pratique corporelle simple, puissance et efficace qui conduit en douceur par la respiration, le mouvement et le souffle afin d'obtenir la santé physique et mentale de gérer ainsi son stress d'une façon positive, de renforcer la confiance en soi et d'avoir une merveilleuse qualité de vie : équilibré corporel prévention et le soulagement des douleurs articulaires et musculaires, anti âge, amélioration de la circulation sanguine, du sommeil, du renforcement du système immunitaire, des organes etc.... « Un art de vivre pour mieux vivre »

Le Jeudi matin de 9 h 30 à 10 h 30 Petit Salle Omnisports. (Mis en place si 12 personnes inscrites)

Cours animés par Hélène LE BORGNE (professeur diplômée affiliée à l'institut Européen de Qi Gong, enseigne depuis 25 ans. Renseignements : 02.96.26.82.62/06.30.13.00.17 helene.leborgne8@gmail.com)

Chèque sport 2012/2013 : pour bouger sans se ruiner !

La Région Bretagne lance cette année encore le dispositif Chèque sport pour inciter les jeunes bretons âgés de 15 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains et les salles de sport.

Pour bénéficier d'une réduction de 15 €, suivez le guide !

Depuis 2006, la Région Bretagne s'est engagée dans une politique active en faveur de l'accès au sport pour tous, et notamment auprès des jeunes, dans une région d'une grande vitalité sportive. Pour y parvenir et alléger le budget des familles, elle offre depuis la rentrée 2008/2009 un Chèque sport correspondant à un montant de 15 €, initialement destiné aux sportifs âgés de 16 à 18 ans. Fort de ce succès, le dispositif a été étendu aux jeunes de 19 ans en 2011. Ainsi, lors de la saison 2011/2012, plus de 25 000 jeunes ont bénéficié du Chèque sport et ont ainsi réduit de 15 € le coût de l'adhésion dans leur club.

Cette année, depuis le 1^{er} juin, les jeunes nés en 1994, 1995, 1996, 1997 peuvent à nouveau retirer leur chèque sur bretagne.fr/jeunes et le faire valoir auprès des 2 500 clubs partenaires. Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs sportifs bretons, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL). Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site de la Région Bretagne dédié aux jeunes, de remplir un formulaire d'inscription, d'imprimer son chèque et de le présenter à son club au moment de son inscription.

Toutes les infos sur www.bretagne.fr/jeunes

PERMANENCES

Médecins et Pharmacies
Cabinet Infirmier de La Motte

Composez le 15
☎ 06.42.36.12.81

Ambulances Hémonic Françoise & Michel
Du lundi au vendredi (8 h – 20 h)

- « Bel Air » - LA MOTTE

Taxi Hémonic

- « Bel Air » - LA MOTTE

Pompiers Centre de Secours

- PLOUGUENAST

C.L.I.C.

(Centre local d'information et de coordination pour les personnes âgées) est ouvert le lundi de 14 h à 17 h 30 et du mardi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

« 38 rue de Moncontour CS 90427 22604 Loudéac Cedex 1 » clic-sud-22@cg22.fr

☎ 02.96.25.47.54

☎ 02.96.25.47.54

☎ 18

CIDERAL :

Accueil Logement. Permanences : Lundi au jeudi 10 h - 12 h / 14 h - 17 h le vendredi 10 h - 12 h / 14 h - 16 h.

4/6 bd de la Gare

Info Energie 0805 203 205 (numéro vert), celui-ci permet de joindre le conseiller de son territoire tous les après-midis de 13 h 30 à 17 h 30. Il est possible de venir rencontrer le conseiller les semaines impaires. infoenergie@pays-pontivy.fr

☎ 02.96.66.82.40

B.P. 246

22602 Loudéac
Cedex

ADIL. (Agence Départementale d'Information sur le Logement) : 1^{er} mardi du mois de 9 h à 12 h à l'accueil logement.

CAUE. (M. Belorgey, Conseiller en architecture) : 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois de 9 h 30 à 12 h à la DDTM de Loudéac et de 13 h 30 à 16 h (sur RDV au 02.96.66.09.09.) à la CIDERAL.

Conciliateur de justice

1^{er} et 3^{ème} mardis matin du mois, au Point d'Accès au Droit, 15 rue de Moncontour à Loudéac ☎ 02.96.25.01.42



Aides aux Études et à la Formation

Année 2012 – 2013

Conseil
Général



Nature de l'aide	Conditions	Montants en fonction des revenus familiaux	Délais de dépôt
PRÊTS AUX ÉTUDIANTS*	Le prêt est destiné aux étudiants de l'enseignement supérieur dont la famille est domiciliée en Côtes d'Armor. Il est remboursable à compter d'un an après la fin des études du bénéficiaire. L'indice d'actualisation applicable est de 1,5 % par an et par prêt . Un maximum de 5 prêts peut être accordé au cours du cursus étudiant.	500 € ou 1 000 € ou 1 500 €	Avant le 31 mars de chaque année
AIDES AUX ÉTUDES SECONDAIRES (Collégiens)	Collégiens dont la famille est domiciliée dans les Côtes d'Armor.	200 €	
PRIME A LA MOBILITÉ INDIVIDUELLE*	Cette aide est accordée aux jeunes lycéens ou étudiants costarmoricains effectuant un stage d'étude obligatoire ou une scolarité à l'étranger.	de 150 € à 1 200 € <i>selon la durée et le pays</i>	avant le départ

* Le bénéfice des prêts et aides à la mobilité individuelle est étendu à :

- toute formation supérieure ouvrant droit à rémunération annuelle si celle-ci est inférieure à 53 % du SMIC ;
- toute formation à caractère sanitaire et social conventionnées et accessibles à des diplômes de niveau V, dès lors qu'aucune autre aide publique n'est perçue pour ces études.

Pour tout renseignement et retrait des dossiers, contacter **Laëtitia MICHARD au 02.96.28.11.01** :

Maison du Département Loudéac – Rostrenen
42 Boulevard Henri Castel
CS 90457
22604 LOUDEAC
☎ 02.96.28.11.01

Maison du Département Loudéac – Rostrenen
6 B, rue Joseph Pennec
BP 7
22110 ROSTRENEN
☎ 02.96.57.44.00

Les **dossiers sont également téléchargeables** sur le site <http://cotesdarmor.fr/> rubrique Citoyenneté – L'éducation – Les aides aux études.

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL – Séance du 5 septembre 2012 (le compte rendu complet peut être consulté en mairie)

Présents : MM. GUILLERET – TACHON – ETIENNE - JAMBIN – Mmes MALESTROIT – GICQUEL

MM. MOY – JAN – JEHAN – GETAIN – LE CORRE - Mme VALLEE – MM. LE BIHAN – BIDAN – Mmes BOISHARDY –
CHOUPEAUX – MM. LE TINNIER – Mme LE BARS.

Absent : M. HICQUEL

Secrétaire de séance : Mme VALLEE

Le compte rendu de la réunion du 27 juin 2012 est approuvé à l'unanimité.

SALLE DES SPORTS

1°) – **Règlement intérieur** : Sur proposition de la commission des sports, un règlement intérieur va être élaboré et soumis à l'approbation du Conseil Municipal. Une convention annuelle sera également signée avec les utilisateurs.

2°) – **Achat de matériel** : Le Conseil Municipal décide les achats suivants :

Poutre et plan incliné : 432.29 € TTC ; **Buts mini hand PVC** : 368.92 € TTC ; **Panneau d'affichage et poubelles** : commande en cours

Extincteurs + plans évacuation : 977.13 € TTC

MAINTENANCE DEFIBRILLATEUR : La maintenance du défibrillateur est confiée à SANO & PHARM pour un coût annuel de 179.40 €.

BAIL LA POSTE : Le bail du bureau de poste, arrivant à échéance le 31 décembre 2012, va faire l'objet d'un renouvellement sur les mêmes bases que le bail initial.

ACHAT DE MATERIEL : Le Conseil Municipal décide l'acquisition d'un nettoyeur haute pression au prix de 1 614.60 € TTC.

ACHAT DE LOGICIEL : Le Conseil Municipal décide de réaliser la cartographie du cimetière moyennant un coût TTC de 1 698.32 €.

EQUARRISSAGE :

Les opérations de collecte, de transport et de traitement de cadavres d'animaux sont régies par 2 marchés :

- Un marché public géré par France Agri-Mer pour tous les cadavres dits « d'intérêt général »
- Un marché privé avec SIFDDA pour les cadavres dits de « déchets privés » avec un financement par les détenteurs de déchets

Cadavres d'intérêt général :

- Tous les animaux trouvés morts sur le domaine public
 - Animaux nuisibles tués suite à la demande de la mairie ou d'un organisme chargé de suivre les nuisibles
 - Animaux issus d'une battue administrative ayant fait l'objet d'un arrêté préfectoral
- Cette collecte est prise en charge financièrement par France Agrimer

Cadavres « déchets privés » :

- Animaux déposés par des privés
- Déchets de chasse issus de la dépouille d'animaux chassés et consommables (viscères, peaux, têtes, pattes, ...)

Le coût d'enlèvement des déchets est fixé comme suit :

- enlèvement de moins de 100 kgs : 45 €
- enlèvement de 100 à 200 kgs : 60 €
- enlèvement de 200 à 500 kgs : 120 €
- enlèvement supérieur à 500 kgs : 180 €

Dans le cas où la commune accepte de collecter l'ensemble des cadavres d'animaux, elle devra en assumer la charge financière y compris pour les cadavres d'intérêt général.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de limiter la collecte aux seuls cadavres qui entrent dans le cadre du marché public « France Agrimer ».

AIRE DE COVOITURAGE A BEL AIR : Le Conseil Général a programmé la réalisation d'une aire de covoiturage à Bel Air sur laquelle sera installé un abri bus bois.

QUESTIONS DIVERSES

1°) **Réfection toiture clocher église**

Les travaux ont été confiés à CBCE pour un coût total de 1 847.82 € TTC.

2°) **Tarifs CAP SPORTS**

Des activités organisées pour les enfants par CAP SPORTS vont être reconduites pour l'année scolaire 2012-2013 :

- CE et CM le mercredi après midi
- GS et CP le samedi matin

Le Conseil Municipal, considérant l'augmentation du prix horaire de l'intervention d'un animateur, porte la participation annuelle des familles à 27 € à 28 € par enfant. En cas, d'inscription en cours d'année, la participation sera calculée par trimestre.

3°) **Repas du CCAS** : Samedi 29 septembre à 12 H 30

4°) **Accueil des nouveaux mottérieux** : Vendredi 12 octobre 2012 à 19 H

5°) **Inauguration de la salle des sports** : Elle pourrait avoir lieu le samedi 10 novembre

6°) **Prochaine réunion du Conseil Municipal** : 3 octobre 2012